

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**SUBVENTIONS A
DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES POUR
L'ORGANISATION
DE
MANIFESTATIONS
PONCTUELLES**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PONCTUELLES

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

Après examen, la commission émet un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant total de 8480 euros à des associations sportives organisant des manifestations ponctuelles, selon la répartition suivante :

Equi Pondi (concours sauts d'obstacles novembre 08)	3050 euros
Pétanque pontivyenne (Régional Halle Safire février 08)	500 euros
GSI Cross (National de décembre)	300 euros
Pétanque pontivyenne (Challenge napoléonville)	230 euros
Association sportive du Legta Lycée du Gros Chêne (Championnat de France de football de l'enseignement agricole 5/6/7 mai 08)	700 euros
Comité régional Bretagne Handisport Centre de Kerpape (randonnée étape le 12 juin 08)	200 euros
Club de triathlon (Duathlon avril 08)	500 euros
Stade pontivyen (tournoi du 1 ^{er} mai 08)	1000 euros
Véloce club pontivyen (Prix de la Ville de Pontivy)	1000 euros
Ecole du sport OMS	1000 euros

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008
LE MAIRE**

Jean-Pierre LE ROCH